



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

153^e Assemblée de l'UIP

Arusha
(République-Unie de Tanzanie)
5-9 octobre 2026



Assemblée

A/153/Inf.1-rev
2 septembre 2026

Postes à pourvoir lors de la 153^e Assemblée

Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum) faisant état des participations à d'autres commissions parlementaires et les connaissances des questions abordées par l'organe de l'UIP visé, ainsi que d'une photo et du formulaire de contact rempli (voir Annexe).

Conformément aux dispositions des Statuts et Règlements de l'UIP, les candidats doivent avoir une expérience et des compétences, dans la mesure du possible, dans les domaines de travail concernés, et ils doivent être soutenus par leur Parlement respectif dans l'exercice de leur fonction de titulaire d'un mandat de l'UIP (**y compris en ce qui concerne leur présence dans la délégation nationale aux Assemblées de l'UIP et autres événements connexes**). Tous les efforts doivent également être faits pour encourager les candidatures des jeunes parlementaires et de la part de nouveaux Parlements membres de l'UIP, ainsi que celles des parlements qui n'ont pas d'autres fonctions au sein de l'UIP.

Les candidatures ainsi que la documentation associée peuvent être envoyées par courriel à postbox@ipu.org ou présentées en personne lors de l'Assemblée au Service du contrôle des documents. Les candidatures incomplètes seront rejetées.

I. Présidence de l'Union interparlementaire

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur sera appelé à élire une nouvelle présidente/un nouveau président pour remplacer la Dr T. Ackson (République-Unie de Tanzanie), dont le mandat arrive à échéance à la fin de la 218^e session du Conseil directeur (cf. Article 19 des Statuts et articles 6, 7 et 8 du Règlement du Conseil directeur.)

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures. Veuillez consulter la Note sur l'élection à la présidence et les candidatures reçues à ce jour sur [cette page](#).

II. Candidatures devant être approuvées par les groupes géopolitiques¹

Comité exécutif

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **trois membres** pour pourvoir les postes suivants :

- | | | |
|---|---|--|
| Groupe Asie-Pacifique | : | un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer Mme A. Sarangi (Inde), dont le mandat arrive à échéance à la 153 ^e Assemblée. |
| Group de l'Amérique latine et des Caraïbes | : | un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour remplacer Mme M.d.C Alva Prieto (Pérou), qui n'est plus parlementaire ² . |

¹ Les candidatures présentées à titre individuel ne seront pas acceptées par le Secrétariat de l'UIP.

² Il est d'usage que le parlement concerné désigne l'un de ses parlementaires pour terminer le mandat de son prédécesseur (octobre 2028).

Groupe des Douze Plus : un poste vacant à pourvoir par un homme pour remplacer M. X. Iacovelli (France), dont le mandat arrive à échéance à la 153^e Assemblée.

Les candidatures des groupes géopolitiques concernés pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

COMMISSIONS, COMITÉS ET AUTRES ORGANES

Bureaux des commissions permanentes

Les commissions permanentes tiendront les élections suivantes :

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

Quatre postes vacants à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- Groupe africain** : un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 152^e Assemblée
- Groupe Asie-Pacifique** : M. H. Mohammad (Malaisie), dont le premier mandat de deux ans arrive à échéance, est éligible pour un second mandat.
- Groupe Eurasie** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 152^e Assemblée et pour remplacer Mme A. Kuspan (Kazakhstan), qui n'est plus parlementaire.

Commission permanente du développement durable

Quatre postes vacants à pourvoir par le groupe géopolitique suivant :

- Groupe africain** : un poste vacant, à pourvoir par un homme, pour remplacer M. A. Bouchouit (Algérie), qui n'est plus parlementaire.
- Groupe arabe** : M. M.Z. Maher (Tunisie), dont le premier mandat de deux ans arrive à échéance, est éligible pour un second mandat
- Groupe Eurasie** : deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 151^e Assemblée et pour remplacer M. S. Gavrilo (Fédération de Russie), dont le mandat arrive à échéance à la 153^e Assemblée.

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

Trois postes vacants à pourvoir par le groupe géopolitique suivant :

- Groupe africain** : un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour remplacer Mme F. Ilimi Haddouche (Algérie), qui n'est plus parlementaire.
- Groupe Asie-Pacifique** : Mme D. O'Neill (Australie), dont le premier mandat de deux ans arrive à échéance, est éligible pour un second mandat.
- Groupe Eurasie** : un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 151^e Assemblée.

Les postes de président et de vice-président de la Commission sont actuellement vacants et devront être pourvus parmi les membres du Bureau, conformément au système de rotation convenu.

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

Six postes vacants à pourvoir par les groupes géopolitiques suivants :

- | | | |
|--|---|---|
| Groupe africain | : | un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme, pour remplacer M. J. Uerikua (Namibie), qui est décédé plus tôt cette année. |
| Groupe arabe | : | M. F. Al-Nouiri (Libye), dont le premier mandat de deux ans arrive à échéance, est éligible pour un second mandat. |
| Groupe Asie-Pacifique | : | un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 152 ^e Assemblée. |
| Groupe Eurasie | : | Mme R. Chemeris (Fédération de Russie), dont le premier mandat de deux ans arrive à échéance, est éligible pour un second mandat. |
| Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes | : | deux postes vacants, dont un au moins est à pourvoir par un homme, pour remplacer M. E. Bustamente (Pérou), dont le mandat arrive à échéance à la 153 ^e Assemblée et M. M.R. Salinas (Paraguay) qui ne souhaite pas renouveler son mandat. |

Les candidatures des groupes géopolitiques concernés pourront être présentées jusqu'au mardi 6 octobre 2026 à 18 heures.

Les groupes géopolitiques concernés sont également priés de confirmer par écrit la nomination des membres actuels du Bureau pour un second mandat.

Selon le Règlement des commissions permanentes :

- Les membres du Bureau sont élus pour un mandat de deux ans et peuvent être réélus pour une nouvelle période de deux ans.
- Les membres du Bureau ayant occupé cette fonction durant quatre années consécutives doivent attendre deux ans avant de se porter candidats à ce même bureau.
- Les représentants d'un Parlement membre ne peuvent occuper, simultanément, plus d'une présidence ou vice-présidence de Commission, ou occuper une fonction dans la même instance pendant plus de quatre années consécutives.
- Les membres du Bureau absents à deux sessions consécutives sans raison valable se voient retirer leur siège au Bureau sur décision de la commission concernée. En pareil cas, une nouvelle élection est organisée à la session suivante de la commission permanente en vue de pourvoir le siège devenu vacant.

* * * * *

Bureau des femmes parlementaires

Le 5 octobre 2026, le Forum des femmes parlementaires sera amené à pourvoir le poste vacant suivant au sein du Bureau des femmes parlementaires :

- Un poste de représentante régionale pour le Groupe africain (fin du mandat : mai 2027), pour remplacer, jusqu'à la fin de son mandat, Mme F. Ilimi Haddouche (Algérie), qui n'est plus parlementaire.

Les candidatures émanant du groupe géopolitique concerné peuvent être déposées jusqu'au dimanche 4 octobre 2026 à 17 heures. Les candidatures présentées à titre individuel ne seront pas acceptées par le Secrétariat de l'UIP.

Bureau des jeunes parlementaires

Le 6 octobre 2026, le Forum des jeunes parlementaires sera appelé à élire un membre pour pourvoir le poste vacant suivant au Bureau des jeunes parlementaires.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : un poste vacant (fin de mandat : mai 2027), à pourvoir par un homme, pour remplacer jusqu'à la fin de son mandat M. W. Soto (Pérou), qui n'est plus parlementaire.

Compte tenu de l'article 5.3 du Règlement du Forum, "*le Bureau se compose de deux représentants de chacun des groupes géopolitiques de l'UIP, un homme et une femme*", de moins de 40 ans. Les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans pendant toute la durée de leur mandat, qui prendra fin lors de la 154^e Assemblée de l'UIP (mai 2027).

Les candidatures du groupe géopolitique concerné pourront être présentées jusqu'au 5 octobre 2026 à 17 heures. Les candidatures présentées à titre individuel ne seront pas acceptées par le Secrétariat de l'UIP.

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **quatre membres** comme suit :

Groupe Eurasie : un poste vacant, à pourvoir par un homme, pour le poste non pourvu à la 152^e Assemblée.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : un poste vacant, à pourvoir par un homme pour remplacer M. A. António Paredes González (Pérou) dont le mandat arrive à échéance à la 153^e Assemblée.

Groupe des Douze Plus : deux postes vacants, dont un à pourvoir par un homme, pour remplacer M. A. Farrugia (Malte), qui n'est plus parlementaire, et un à pourvoir par une femme, pour remplacer Mme G. Morawska-Stanecka (Pologne) dont le mandat arrive à échéance à la 153^e Assemblée.

Les candidatures du groupe géopolitique concerné pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **trois membres** comme suit :

Groupe africain : deux postes vacants, à pourvoir par des femmes, pour remplacer Mme S. Ntarakutimana (Burundi), dont le mandat arrive à échéance à la 153^e Assemblée et pour le poste non pourvu à la 152^e Assemblée.

Groupe Eurasie : un poste vacant, à pourvoir par une femme, pour le poste non pourvu à la 151^e Assemblée.

Les candidatures du groupe géopolitique concerné pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Groupe de travail sur la science et la technologie

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **trois membres** comme suit :

Groupe Eurasie : un poste vacant, à pourvoir par un homme, pour le poste non pourvu à la 151^e Assemblée.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes : un poste vacant, à pourvoir par un homme ou une femme, pour le poste non pourvu à la 151^e Assemblée.

Groupe des Douze Plus : un poste vacant à pourvoir par une femme, pour remplacer Mme M. Cederfelt (Suède), qui n'est plus parlementaire.

Les candidatures du groupe géopolitique concerné pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures. Les candidatures présentées à titre individuel ne seront pas acceptées par le Secrétariat de l'UIP.

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **cinq membres** comme suit :

- Pour remplacer Mme L. Fehlmann Rielle (Suisse) et M. A. Niffouri (Uruguay), dont les mandats arrivent à échéance à la 153^e Assemblée, et M. L.-J. de Nicolaÿ (France) qui ne sera plus parlementaire.
- Afin de pourvoir les postes non pourvus lors des 151^e et 152^e Assemblées

Conformément au Règlement révisé élaboré par le Comité, celui-ci doit être composé d'un homme et d'une femme de chaque groupe géopolitique. Dans le cadre de la période de transition vers cette nouvelle composition et comme le Comité ne compte actuellement aucun membre du Groupe Eurasie ou du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes, deux de ces postes vacants devraient, dans l'idéal, être pourvus par des candidats issus de ces groupes. Par ailleurs, étant donné que le Groupe africain et le Groupe Asie-Pacifique ne comptent actuellement qu'un seul membre chacun (un homme dans chaque cas), les candidatures de femmes parlementaires issues de ces groupes géopolitiques sont encouragées. La transition se poursuivra à mesure que de nouveaux postes deviendront vacants.

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

III. Candidatures présentées à titre individuel

Comité des droits de l'homme des parlementaires

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **deux membres** comme suit :

- afin de pourvoir le poste non pourvu à la 152^e Assemblée, à la suite de la révision des Règles du Comité et pour pourvoir le poste laissé vacant par M. E. Blanc (France), qui n'est plus parlementaire.

Les Règles révisées portent à 12 le nombre de membres du Comité et prévoient que sa composition reflète une répartition géopolitique équitable, à savoir : trois parlementaires du Groupe africain et trois du Groupe des Douze Plus ; deux du Groupe Asie-Pacifique et deux du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes ; et un du Groupe arabe et un du Groupe Eurasie.

Dans le cadre de la transition vers la nouvelle composition, le poste non pourvu à la 152^e Assemblée devrait donc être occupé par un parlementaire issu d'un parlement membre du Groupe arabe

Conformément aux Règles révisées, le poste vacant résultant de l'échéance du mandat parlementaire de M. E. Blanc devrait être pourvu par un parlementaire du Groupe des Douze Plus.

Les candidats se présentent à titre individuel, sur la base de leurs compétences, de leur engagement en faveur des droits de l'homme et de leur disponibilité. Ils doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais ou du français. Bien qu'ils ne représentent pas un groupe géopolitique en tant que tel, ils doivent être membres d'un parlement appartenant à l'un des groupes géopolitiques susmentionnés. Ils peuvent être soutenus par leur parlement national dans le cadre de la présentation de leur candidature.

Les Règles révisées prévoient en outre une parité totale entre les sexes dans la composition du Comité. Compte tenu de la composition actuelle du Comité, cela signifie qu'un des nouveaux membres à élire devrait être une femme et l'autre un homme. Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes vacants, ceux-ci seront attribués par ordre du nombre de voix obtenues, sous réserve des exigences en matière de parité entre les sexes et de répartition géographique. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix mais ne remplissant pas ces conditions seront écartés au profit du candidat éligible suivant.

Les parlementaires souhaitant devenir membres de ce comité doivent répondre à un ensemble de critères spécifiques. Les candidats sont donc priés de remplir le [formulaire disponible sur le site web de l'UIP](#). Les candidatures pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Comité sur la santé

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **deux membres**.

Même si le plus grand nombre possible de groupes géopolitiques devraient être représentés dans la composition du Comité, **les membres sont élus à titre individuel sur la base de leur intérêt pour le sujet, de la connaissance qu'ils en ont et de leur aptitude à participer à toutes les sessions du Comité**, et non en tant que représentants de leur parlement ou de leur groupe géopolitique.

Conformément au Règlement du Comité, huit membres au maximum peuvent être du même sexe et autant de groupes géopolitiques que possible doivent être représentés. Compte tenu de la composition actuelle, au moins l'un des membres nouvellement élus doit être une femme, et les candidatures issues de groupes géopolitiques sous-représentés, notamment le Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes et le Groupe Asie-Pacifique, sont encouragées.

Les parlementaires qui souhaitent devenir membres de ce comité doivent répondre à un ensemble de critères spécifiques. Les candidats sont donc priés de remplir le [formulaire disponible sur le site web de l'UIP](#). Les candidatures pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Groupe de facilitateurs concernant Chypre

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur élira **deux membres** comme suit :

- pour remplacer M. L. Wehrli (Suisse), dont le mandat de quatre ans arrive à échéance à la 153^e Assemblée
- pour remplacer M. H. Arshakyan (Arménie), qui n'est plus parlementaire

Les candidatures pourront être présentées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Nomination de deux vérificateurs internes des comptes pour l'exercice 2027

Le 9 octobre 2026, le Conseil directeur nommera **deux vérificateurs internes** des comptes pour l'exercice 2027. Ils seront appelés à présenter leur rapport au Conseil directeur lors de sa première session statutaire en 2028. Les parlementaires intéressés par une candidature à cette fonction auront de préférence une expérience préalable au sein d'une commission parlementaire des finances ou d'audit.

Les candidatures pourront être déposées jusqu'au jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures.

Renseignements des candidats aux postes vacants des commissions, comités et autres organes de l'UIP

VEUILLEZ REMPLIR UN FORMULAIRE PAR CANDIDAT – VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT

Titre de la commission, du comité ou de l'organe	
Informations personnelles des candidats	
☐ Mme ☐ M.	Prénom : Nom :
Année de naissance :	
Nom du parlement :	
Pays :	
☐ Parlementaire (chambre basse)	☐ Sénateur (chambre haute)
Expérience dans le domaine d'activité de l'organisme spécialisé :	
Coordonnées <i>Les candidatures ne pourront être acceptées qu'avec les coordonnées personnelles.</i>	
Principale adresse de courriel personnelle du candidat	
Autre adresse de courriel du candidat (assistant personnel du candidat ou autre collaborateur parlementaire)	
Numéro de téléphone mobile personnel du candidat et numéro de tél. du bureau (le cas échéant)	

Veuillez soumettre ce formulaire, accompagné d'un CV succinct et d'une photo (format carré, min. 600 x 600 pixels), par courriel à postbox@ipu.org ou en personne durant l'Assemblée au Service du contrôle des documents.